

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 10 avril 2025**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-cinq et le 10 avril à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N° 4a3**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, Mme Stéphanie PERRIER, Mme Sandy LACROIX, M. Jérémy NOVAIS, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjoint, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christèle COURSAT, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, Mme Aïcha RAZOUKI, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, M. Henry TURLIER, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 25 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** M. Fabrice MARTHON par M. Michel BOUYOU à partir de 20h15, Mme Yvette FOURNIER par Mme Ana-Maria FERREIRA, Mme Christine BUISSON-COMBE par Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Patrick BROQUERIE par M. Bernard COMBES, M. Gérard FAUGERES par M. Jérémy NOVAIS, Mme Anne BOUYER par M. Dorian LASCAUX

**Etaient absents :** Mme Micheline GENEIX, M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Vote du Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025**

Le Conseil Municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
- Vu le projet de Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025 et les états annexes, y compris l'état relatif aux concours aux associations,

Après en avoir délibéré, par 26 voix pour et 5 abstentions

**1 - Approuve** le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2025 présenté par nature, adopté par chapitre et dont le montant par section s'élève à :

- section de fonctionnement : 21 286 678,55 €
- section d'investissement : 9 933 860,63 €

**2 - Approuve** les états annexes ci-après :

les taux d'imposition 2025  
le tableau des effectifs du personnel communal  
l'état de la dette  
les emprunts garantis par la commune  
l'état de répartition des charges  
l'état des immobilisations et amortissements  
l'état des provisions constituées :  
- pour garanties d'emprunts  
- pour risques contentieux et charges  
l'état des crédits de trésorerie  
la présentation consolidée  
les données synthétiques sur la situation financière de la commune  
l'état des concours aux associations

**3-** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)



Le Maire,  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE

Transmis au Contrôle de Légalité le :  
Date et ref de l'accusé de réception :

DUA3 - 10042025

14 AVR. 2025  
14 AVR. 2025